REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie
…………………………….
Présidence de la République
……………………
Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Réforme Administrative



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)
01BP. 64 – Lomé / Email : enatogo@ids.tg

TITRE DU MEMOIRE (LE PLUS COURT POSSIBLE ; TAILLE 16 à 18 ET EN LETTRES CAPITALES)

MEMOIRE

Pour l'obtention du diplôme de l'ENA, cycle………

***Section :*……………………**

***Option :* ………………**

Directeur(s) de mémoire : (noms et prénoms et sa ou leur spécialités respectives.

Présenté et soutenu publiquement par (nom et prénom) (Ne pas mettre Monsieur ou Madame)

Soutenu publiquement à Lomé le …………

Promotion :……………………………

<u>Plan du mémoire</u>

Sommaire (Niveau 1 et 2)
Dédicace
Remerciements
Sigles et acronymes
Liste des tableaux et des graphiques
Avertissement ***(L'ENA N'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Elles doivent être considérées comme propres à leur auteur)***

Introduction

Chapitre 1 : Le cadre théorique de la recherche

Un chapeau introductif

1.1. Analyse de la situation
1.2. Problématique (Poser ou rappeler le problème dans sa spécificité, identifier les questions de recherche)
1.3. Objectifs de la recherche
1.3.1. Objectif général
1.3.2. Objectifs spécifiques (connaissance et d'application)
1.4. Hypothèse de recherche (hypothèse centrale et hypothèses spécifiques)
1.5. Justification
1.6. La revue de la littérature
1.7. Définition des concepts clés

Chapitre 2 : Le cadre méthodologique de la recherche

Introduire le chapitre et rappeler le type d'étude concerné
2.1. Choix/orientations méthodologiques (approches)
2.3. Identification des variables et définitions des indicateurs
2.4. Outils de collecte : questionnaire, guide d'entretien, grille d'observation
2.5. Choix et caractéristiques du groupe cible ou de la population
2.6. Identification ou choix de terrain de recherche
2.7. Constitution du groupe cible ou de l'échantillonnage
2.8. Choix et conception des instruments de collecte de données

Chapitre 3 : Le cadre des résultats de la recherche

3.1. Traitement et analyse des données collectées
3.2. Vérification des hypothèses et interprétation des résultats

3.3. Discussion des résultats de la recherche

3.4. Formulation des propositions pertinentes pour l'action

Conclusion

Références bibliographiques

Annexes (Ne mettre uniquement que les annexes qui ont été référencés dans le travail)

PLAN DETAILLE

Introduction (2 pages maximum)

Il s'agit de l'introduction au sens propre comprenant : l'idée générale, l'annonce du problème et ses contours, l'annonce du plan de traitement. Dans le cas précis, son contenu doit faire une ou deux pages au plus.

Chapitre 1 : le cadre théorique de la recherche (20 pages maximum)

(Faire un ou deux paragraphes introductifs et indiquer pourquoi le chapitre et ce que contient le chapitre en termes de structuration)

1. Analyse de situation

(Décrire, circonscrire et interroger/identifier/indiquer clairement le problème selon vous) /
(Repérer les faits, évènements, besoins, souhaits, etc. autour du problème ou du phénomène)

2. Problématique (restreinte) du sujet

2.1. Poser ou rappeler le problème dans sa spécificité

(Ici, il s'agit de faire le rappel et un rapprochement entre les conclusions majeures tirées de l'analyse de situation faite précédemment, puis celles obtenues à l'issue de la revue de littérature en vue de poser le problème dans sa spécificité en termes de contexte, d'ampleur, d'implications majeures, etc. Autrement dit, synthèse ou substance du problème dans son contexte + les lumières apportées par la revue de littérature faite précédemment….pour aboutir à la question de recherche, puis à votre hypothèse (réponse provisoire à la question) de recherche). Rechercher le problème ou la faille posée par l'écart entre la réalité actuelle et la réalité souhaitable ou souhaitée.

2.2. Questions de recherche

Expliciter davantage le problème en le formulant sous forme de question à laquelle il faille trouver une réponse à travers une démarche méthodologique appropriée.

2.3. Objectifs de la recherche

En général, un objectif de recherche est un énoncé général qui vise à montrer l'existence d'une relation entre deux phénomènes (X et Y).

2.3.1. Objectif général

L'objectif de connaissance ou l'objectif scientifique (celui qui est interne au sujet étudié) vise à expliciter l'état du phénomène ou les relations qui s'établissent autour du phénomène, notamment entre les variables retenues.

2.3.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de décliner l'objectif général en objectifs mesurables en lien avec le sujet en étude (Ici on utilise les verbes d'action). Ces objectifs sont opérationnels

2.3.3. Hypothèses de recherche (principale et secondaires)

L'hypothèse est la réponse provisoire à la question de recherche. La vérification de l'hypothèse de recherche concoure à réaliser l'objectif scientifique de la recherche. Une hypothèse est une affirmation, logiquement déduite ou induite de ce que l'on sait, qui répond provisoirement à une question de recherche.

3. Justification

Il s'agit de démontrer la pertinence du sujet sur divers plans, notamment sur les plans de la connaissance (scientifique), de l'utilité, de l'urgence, de l'ampleur, du gain, des pertes, etc.). Par exemple, un sujet de mémoire peut représenter un grand intérêt pour des raisons diverses :

- Il est inconnu ou méconnu ;
- Il est rarement traité ou abordé ;
- Il est universel, et mieux connu ou traité ailleurs qu'ici ;
- Il a des conséquences sont socialement ou publiquement néfastes ;
- Il implique d'autres problèmes de grande urgence à résoudre, etc.

4. La revue de la littérature

Il s'agit de faire l'état des lieux du problème identifié, le problème tel que connu ici ou ailleurs, etc. Autrement dit, il est question de présenter ce que l'on sait sur le sujet. Il faut lire ou consulter les ouvrages ou travaux de recherche plus ou moins proches de votre sujet et les rapprocher à celui, en se focalisant par exemple sur le sujet, le problème, le contexte ; la méthode, les résultats.

4.1.1. Définition des concepts clés

(Il s'agit identifier les concepts clés dans la formulation du sujet, de la question ou de l'hypothèse et de les isoler pour en proposer des définitions en vue de circonscrire au besoin leurs significations dans le cadre du sujet de recherche en cours.).

Chapitre 2 : le cadre méthodologique de la recherche (20 à 25 pages maximum)

Il s'agit de décrire la démarche par laquelle l'hypothèse sera ou a été vérifiée : les techniques aux actions concrètes réalisées à cette fin. Il requiert la description détaillée et précise de la recherche ; diviser cette description en trois sous-étapes : avant, pendant et après la recherche.

Dans le cadre d'une recherche, il faut donc choisir la méthode la pertinente pour vérifier l'hypothèse formulée. La méthode choisie doit l'être en lien avec :

la nature du problème ;
ce que l'on veut savoir de ce problème (expliquer, décrire ou simplement explorer) ;
les possibilités de contrôler les ;
les moyens disponibles (subvention, équipement, assistants) pour réaliser cette recherche.

- ❖ Exemple : Avez-vous accès à un laboratoire ? Pouvez-vous compter sur des assistants de recherche ? De combien de temps disposez-vous pour mener à bien cette recherche

NB. Le choix de méthode se discute avec la personne chargée de l'encadrement ou l'enseignant de méthodologie.

1. Type d'étude

Problème fondamental, problème appliqué, étude de cas, problème expérimental, problème descriptif, problème causal, Ex-post-facto (a posteriori), etc.)

2. Choix/orientations méthodologiques (approches)

3. Identification des variables et définitions des indicateurs (pas nécessaire au cycle II)

- ✓ Règle générale, une bonne hypothèse ou un bon objectif de recherche contient deux **variables**, X et Y; sauf dans le cas des recherches descriptives où il n'y a qu'une variable observée.
- ✓ Par définition, une variable est un phénomène qui varie, au moins à deux niveaux (Notez X_1 et X_2)
- ✓ Une variable est donc logiquement le contraire d'une constante (qui ne varie pas).
- ✓ La collecte de données d'une recherche a donc pour but de constater et de mesurer l'ampleur des variations de Y.
- ✓ Ces variations peuvent être naturelles ou artificiellement produites par le chercheur.
- ✓ Par convention, on dira que cette variable Y varie en fonction de la variable X; donc Y dépend de X.

- ✓ Comme Y dépend de X, on la nomme variable dépendante.Par opposition, X = variable indépendante.
- ✓ Cette variable indépendante (X) est la cause probable de la variable dépendante (Y), du moins dans l'esprit du chercheur.
- ✓ Afin de vérifier si cela est vraie, le chercheur formule une hypothèse et la soumet à l'épreuve des faits (= recherche empirique).
- ✓ Une hypothèse est donc une affirmation provisoire, qui demande à être scientifiquement vérifiée.

4. Opérationnalisation de la variable (pas nécessaire au cycle II)

Opérationnaliser une variable consiste donc à définir un phénomène de manière à pouvoir l'observer et le mesurer. L'opérationnalisation des variables d'une hypothèse se fait habituellement en deux temps :

1. Dans sa problématique (étape I), l'auteur doit tout d'abord choisir le type de comportement d'aide (Y) qu'il entend étudier (on sait qu'il en existe au moins deux formes). Ensuite, toujours dans la problématique, il doit clairement définir les deux variables X et Y de son hypothèse.
2. L'auteur complète l'opérationnalisation de ses variables à l'étape II, dans la section *Méthode* de sa recherche. Il indique alors au lecteur quel type de lunettes (X) porteront les complices qui demanderont de l'aide aux participants; puis, au moyen de sa grille d'observation ou de son questionnaire, il précise la nature de l'aide (Y) qui sera demandée aux participants.

- o En résumé, une bonne hypothèse doit donc être : complète (contenir des variables) ; affirmative et opérationnelle (claire et précise).

5. **Outils de collecte : questionnaire, guide d’entretien, grille d’observation**

6. **Choix et caractéristiques du groupe cible ou de la population**

7. **Identification ou choix de terrain de recherche**

8. **Constitution du groupe cible ou de l’échantillonnage**

9. **Choix et conception des instruments de collecte de données**

10. **Analyse des données**

Chapitre 3 : Le cadre des résultats de la recherche

1. **Mise en forme des données/traitement et analyse des données collectées**

2. **Vérification des hypothèses et interprétation des résultats**

3. **Discussion des résultats de la recherche**

4. **Formulation des propositions pertinentes pour l’action**

Conclusion (1 ou 2 pages maximum)

Rappeler en subsistance le sujet et l’intention de recherche. Faire de même pour la méthode.

Ensuite, rappeler les résultats importants auxquels vous êtes parvenus. Indiquer ceux à quoi ces résultats peuvent servir éventuellement.

Faire une ouverture / perspectives sur le sujet. Les dimensions non résolues ou à mieux résoudre (si nécessaire)

Références bibliographiques (2 à 5 pages maximum)

Lister dans les ordres indiqués ci-dessous documents utilisés ou auxquels vous avez fait références (selon les normes conventionnelles. Par exemple APA. Cf. fichier envoyé).

1. (s’il s’agit d’un livre ou d’un ouvrage) Dans l’ordre : AUTEUR, Prénom. *Titre de l’ouvrage*. (numéro d’) Édition. Lieu de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages

2. (s’il d’un chapitre ou d’une rubrique d’un livre ou d’un ouvrage) : Dans l’ordre : AUTEUR, Prénom. Titre du chapitre. In *Titre du livre*. Lieu de publication : Éditeur, année de publication, pagination

3. (s'il d'un chapitre ou d'un article dans une revue). Dans l'ordre : AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre de la revue*, année, volume, numéro, pagination

4. (s'il s'agit d'une page ou d'un site web). AUTEUR. (ou ORGANISME). Titre de la page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <url>. (date de consultation)

Éléments et normes de typographies

- Hiérarchiser les titres (1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.1.1.1. ; etc.) (les idées bien comprises sont bien hiérarchisées ou vice-versa)
- Faire varier la taille des titres de 18 à 12, en gras
- Adopter la police universelle : Time New Roman
- Corps du texte : taille 12, interligne 1,5.

Annoncer les ANNEXES s'il y a lieu